



La vie des Fédés

Juin 2004 – Numéro 5
1^{er} semestre 2004



Sommaire

p. 1
Édito du président

p. 2
Les régions
en activité

p. 9
L'événementiel
des régions

p. 11
Zoom sur les régions

p. 24
Les sites internet
des fédérations

ÉDITO

La gazette s'est épaissie, elle est la preuve du développement des contacts et des échanges entre nos fédérations, et elle est devenue un moyen de communication apprécié par tous.

Ce lien accroît notre cohésion, bien nécessaire dans la période difficile que nous connaissons.

Cette cohésion est notre avenir.

Notre Secrétaire Général, Gilbert MAURIN, nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée. Je la lui souhaite la plus longue possible et le remercie vivement pour son dévouement pour nos structures.

Jean-Michel LANDUREAU
PRÉSIDENT DE LA FNLON

LES RÉGIONS EN ACTIVITÉS

Regard sur l'Auvergne

● OÙ l'on reparle du ragondin...

Suite à la parution de l'arrêté interministériel du 8 juillet 2003, la **FREDON Auvergne** a entrepris de mettre en place l'organisation de la surveillance des populations de ragondins et de rats musqués.

Dès l'automne 2003, le département de l'**Allier** (03), qui mettait en place plus de 35 tonnes d'appâts ragondins par an, est passé intégralement au piégeage. Pour cela, la Fédération de l'**Allier** a prêté des cages-pièges aux communes adhérentes de la FDGDON. Le département du **Puy-de-Dôme** (63) a eu l'autorisation de mettre en place quelques traitements au printemps 2004 sur des zones restreintes. Les autres communes sont passées au tout piégeage.

Les départements du **Cantal** (15) et de la **Haute-Loire** (63), qui n'avaient jamais entrepris de lutte chimique, ont été obligés de s'équiper de pièges-cages, 60 pour chaque département, les infestations étant très faibles mais à contenir dans le temps. Le piégeage se réalisera en collaboration avec les Associations de Piégeurs de la région Auvergne.

La surveillance des populations a été mise en place en concertation avec la DRAF/SRPV Auvergne. Elle se déroulera comme suit : un agent par département est chargé de mettre en place une méthodologie sur deux zones « test ». Ces zones



permettront d'évaluer l'évolution des populations de ragondins et de rats musqués. À cette fin, ils procéderont à deux séries d'observations sur chacune de ces zones. Ces observations se réaliseront au printemps (juin), et à l'automne (octobre), et concerneront le relevé du nombre de coulées observées (récentes ou non), le nombre de terriers, le nombre de fèces, etc. Les lieux et les périodes d'observations choisis seront maintenus d'année en année.

Les FDGDON d'Auvergne sont chargées de collecter les données des piégeurs, des chasseurs (tir, déterrage...) par l'intermédiaire des DDAF. Elles transmettront ces données à la DRAF/SRPV pour la réalisation d'un bilan annuel.

La **Haute-Loire** s'organise et la FDGDON fait le point sur la présence du ragondin et du rat musqué dans le département en réalisant une enquête auprès des mairies en février 2004. Les communes ont constaté pour

la plupart une augmentation des populations depuis dix ans et depuis le printemps dernier. Près de 30 % des communes constatent la présence de ragondins et/ou de rats musqués. Les dégâts sont plutôt faibles et assez bien localisés par les communes. Cependant, des connaissances sont à apporter sur la distinction des deux espèces et sur les méthodes de lutte contre les pullulations de ces rongeurs.

La FDGDON met à disposition des mairies des cages-pièges (60 au total). Leur mode de mise à disposition est la location pour un prix unitaire de 4 euros/cage pour une durée de 15 jours. Le coût du transport des cages par la FDGDON est défini par canton (de 10 à 30 euros).

La lutte collective se fait en collaboration avec la **FREDON Auvergne**, la DRAF-SRPV Auvergne, la DDAF, l'Association des Piégeurs Agréés, la Fédération de Chasse, la Fédération de Pêche et les GDON cantonaux. Des informations

sur la biologie et la répartition des deux rongeurs et sur les méthodes de lutte ont été collectées auprès de l'Association des Piégeurs Agréés de Haute-Loire, de la Fédération de Chasse de Haute-Loire, de la DDAF de Haute-Loire, de la FDGDON des **Bouches-du-Rhône** (13), du Parc Régional de Camargue, du service CERA-Environnement du CNRS de Chizé (Deux-Sèvres), de la Fédération Régionale des Chasseurs de Rhône-Alpes, des mairies de Haute-Loire et de leur association. Une zone test est mise en place au nord-ouest du département pour suivre l'évolution des populations des deux espèces.

Un réseau de piégeurs agréés « observateurs » permettra de localiser plus précisément les captures.

● ... et du campagnol terrestre

Le programme ICATERM est interrompu, faute de moyens financiers. L'action de coordination de lutte contre les populations de campagnols terrestres, menée depuis 1996 et animée par **Christophe CHABALIER**, n'a pas été reconduite en 2004. Ce dernier se consacre donc, à plein temps, aux activités de la Chambre d'Agriculture du **Cantal** et à l'animation de la FDGDON 15. Il reste à votre disposition pour tout renseignement technique, par téléphone au 04 71 45 55 23. **Nous le remercions pour le travail accompli ces dernières années, en collaboration avec la Fédération Nationale.**

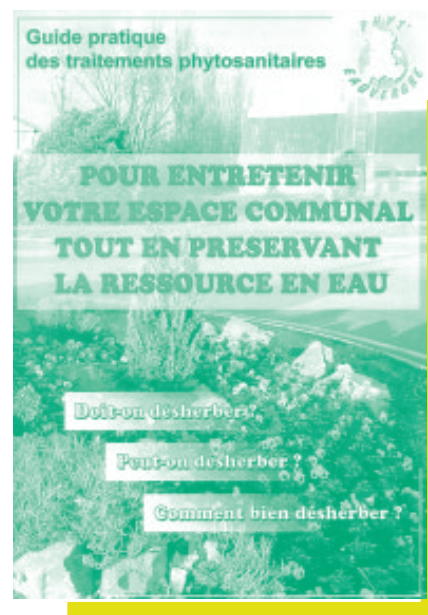
● Communication autour de l'environnement

Dans le cadre du groupe PHYT'EAUVERGNE, la FREDON Auvergne a réalisé un guide pratique des traitements phytosanitaires, qu'elle a envoyé dès ce printemps à toutes les communes de la région Auvergne, soit 1 310 plaquettes envoyées. Les communes de plus de 2 000 hab. ont reçu cinq plaquettes (111 communes), les communes comprises entre 1 000 et 2 000 hab. ont reçu trois plaquettes (143 communes) et les autres communes ont reçu une plaquette.

Les partenaires financiers de cette action étaient : la DIREN Auvergne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le CG du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional Auvergne.

En 2003, La FREDON Auvergne a mis en place le Site Internet du Groupe PHYT'EAUVERGNE : **www.phyt'eauvergne.org** Elle en assurera le suivi et l'approvisionnera en informations tout au long de l'année.

Toujours dans le cadre du Groupe PHYT'EAUVERGNE, la FREDON Auvergne, finalisera le zonage régional des risques phytosanitaires pour l'eau. Elle continuera d'assurer l'encadrement des fermes de référence. Elle poursuivra l'expérimentation d'une méthode alternative au désherbage chimique en ville : le waïpuna (dont nous avons déjà parlé dans le numéro 2 de la gazette des Fédés). Elle mettra en place une journée de sensibilisation au diagnostic des pulvérisa-



teurs, une formation pilote des agents communaux avec le CNFPT. L'an dernier, le plan de désherbage sur la Ville du Puy-en-Velay, que la FREDON avait réalisé, a été très apprécié par les élus locaux ; aussi, mettra-t-elle en place un plan de désherbage communal sur une petite commune rurale. Elle continuera d'assurer le suivi du réseau de surveillance de la qualité des eaux naturelles superficielles et souterraines vis-à-vis des produits phytosanitaires de la région Auvergne et la rédaction de la brochure de synthèse des résultats d'analyses, des bulletins « phyt'eau » auprès des agriculteurs et des particuliers, du bilan des activités du bassin versant du Luzeray et de celui de la Haute-Loire.

Dans le cadre de la convention d'exécution et cahiers des charges signés avec la DRAF Auvergne, la FREDON continuera d'assurer les missions de surveillance du territoire (Avertissements Agricoles®, prospections diverses, inspections des pépinières...).

Contact : Corinne Martins
martins.fredecauv@free.fr

Quelle actualité en Bretagne ?

La Fédération du Morbihan (56) est très investie dans la lutte collective contre les taupes et organise des formations à la lutte sur une demi-journée (l'après-midi).

Contenu : – La taupe (biologie, mode de vie, le réseau de galeries...).

– Les moyens de lutte (piégeage, chimique).

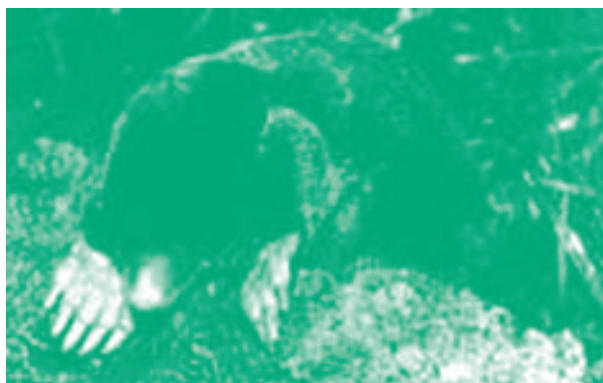
– Application pratique sur le terrain (préparation et pose des appâts, repérage des galeries, pose des pièges...).

Coût : 10 euros/personne.

Dates : plusieurs journées organisées entre le 15 avril et le 15 juin.

Personnes concernées : tous publics.

Inscriptions : des tracts envoyés par la FDGDON du Morbihan dans toutes les



mairies sont à la disposition des personnes intéressées (+ infos dans les bulletins municipaux).

Depuis 1999, 60 formations ont été organisées sur tout le département et plus de 900 personnes ont été formées.

Contact en Bretagne : gerard.angoujard@feredec-bretagne.com

Contact en Morbihan : Yves Corbel (02 97 63 09 09)

La région Centre en quelques mots

La FREDON (cette appellation est effective depuis le 22 janvier 2004) a emménagé dans ses nouveaux locaux, aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) depuis le 1^{er} décembre 2003. Ses installations sont désormais totalement opérationnelles (cf. photo ci-dessous). Une Assemblée Générale Extraordinaire en

date du 22 janvier 2004 a avalisé la modification de dénomination du syndicat et le changement de son siège social, désormais situé à l'adresse suivante :

**39, rue de la Borde
45808 Saint-Jean-de-Braye
Cedex**

Tél : 02 38 70 11 70

Fax : 02 38 70 11 51

Elle poursuit ses activités habituelles, mais cherche également à en développer de nouvelles :

● **Missions de service public** (surveillance du territoire, contrôle et inspection sanitaire des végétaux, collecte des infos phytosanitaires pour l'élaboration des Avertissements Agricoles® à partir du terrain ou de données de modèles).

● **Luttes collectives** contre les termites et autres insectes xylophages, ragondins et Chenille processionnaire du pin.

● **Environnement** (maîtrise d'ouvrage pour certaines actions du GREPPES, le groupe chargé en région de l'étude de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, diagnostic et formation dans les exploi-



tations agricoles et les collectivités locales).

● **Expérimentation** (en prestation de service pour l'État dans le cadre des essais de mise au point de méthodes de lutte conformes aux bonnes pratiques agricoles, études visant à promouvoir les techniques alternatives de lutte).

● **Clinique des Plantes** : ce nouveau service se met progressivement en place ;

il propose aux agriculteurs et aux particuliers un diagnostic et une identification des maladies et parasites de leurs végétaux ainsi que des conseils de lutte.

● **Conseil et formation** auprès des agriculteurs, des services espaces verts des villes pour la reconnaissance des ravageurs et maladies et la mise en place de techniques de lutte raisonnée, intégrée ou biologique, notamment au moyen du Labovert®.

● **Coordination des actions** des quatre fédérations départementales de lutte contre les organismes nuisibles de la région Centre.

Pour plus d'informations sur ces différentes activités, n'hésitez pas à visiter le site internet de la FREDON Centre : www.fredon-centre.com

Contact en Centre : contact@fredon-centre.com

Que se passe-t-il en Franche-Comté ?

Une activité nouvelle est programmée cette année dans le cadre des actions de **biovigilance** et notamment des effets du **maïs OGM résistant à la pyrale**. Il s'agira de déterminer le taux de voltinisme des populations de pyrales du maïs devant contribuer à la cartographie nationale et suivre l'évolution du parasitisme des larves. Le suivi des variations génétiques liées au voltinisme se poursuit. Des programmes alternatifs à l'emploi de produits phytosanitaires seront étudiés par la FREDON ; ce projet s'inscrit dans un programme plus large piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture. Hormis ces actions, le programme technique délégué par le SRPV est globalement similaire à celui de l'année précédente.

D'autres actions financées par ailleurs se poursuivent ; notamment :

● **Suite de l'Opération Scolytes** (cf. n° 4 deuxième semestre 2003). La dernière

« gazette des fédés » faisait apparaître les résultats du suivi mené par la FREDON sur les **vergers de cerisiers**. L'ampleur des dégâts liés à la présence des xylophages couplée à la sécheresse de cette année laisse présager pour les années à venir une **pression importante** de ces parasites sur les vergers. Au mois de janvier, les résultats ont été présentés aux arboriculteurs. Une mobilisation importante du syndicat des producteurs pour un piégeage massif associée à une lutte prophylactique ainsi que l'**appui technique** de la FREDON et de la Chambre d'Agriculture devraient protéger les cerisiers de ces attaques de scolytes.

● **Programme régional ZNA (Zones Non Agricoles)** L'année 2003 a été consacrée à la réalisation d'un programme de formation et de sensibilisation pour les élus et employés communaux sur les bonnes pratiques phytosanitaires et les

méthodes alternatives, ainsi qu'à l'élaboration de documents pédagogiques utilisés lors des formations. En 2004, le programme s'appuie sur l'élaboration de documents pédagogiques portant sur le principe et la méthodologie des plans de désherbage et l'organisation d'une **journée porte ouverte** sur la thématique qui aura lieu à l'automne.

● **Le ragondin** Il fait encore parler de lui dans le Canton d'Audeux, proche de **Besançon**, où une réunion a été organisée suite au développement de plus en plus important des populations de ce rongeur nuisible aquatique. Un projet de plan de lutte est à réaliser par la FREDON à partir des données fournies par la Fédération départementale de chasse et le lieutenant de louveterie du secteur, et après un premier contact avec les responsables élus.

NDLR : On s'étonne de la présence quasi-systématique de cet animal sur tout le territoire français, y compris dans les régions de moyenne montagne. Nous rappelons que le ragondin est une espèce invasive exogène ... ça n'est pas une espèce protégée !!!

● **Le campagnol terrestre**
La Fédération départementale du Doubs (25) a organisé en

janvier une conférence portant sur l'avancement et les orientations des travaux de recherche et notamment sur les mécanismes de diffusion des campagnols terrestres sur les espaces herbagés grâce à l'intervention de l'Université de Franche-Comté.

La Fédération départementale du Jura (39) a organisé une réunion d'informations et de

concertation avec la Fédération des chasseurs le 9 avril sur la problématique campagnol terrestre. Elle est également à l'initiative de la constitution d'un groupe de travail pour l'amélioration de la lutte et des mesures à appliquer après de gros dégâts, sur un canton du département particulièrement touché par les pullulations en 2003.

Contact en Franche-Comté :
Florence.HURE@agriculture.gouv.fr

Du neuf en Limousin

Nous souhaitons « **bon vent !!!** » à **Nicolas FLACARD**, ancien directeur de la FREDON Limousin. Celui-ci a décidé de s'investir et de reprendre une exploitation agricole dans sa région.

Au programme : vergers et cultures légumières. Merci pour le travail accompli au sein des fédérations et pour sa collaboration précieuse.

La Rédaction.

M. FLACARD est remplacé à son poste par **Jean-Louis NOUHAUD**, qui est également directeur de la FDGDON Haute-Vienne (87).

La région Nord – Pas-de-Calais

● **Initiative et création à l'honneur !**

Tout d'abord, 2004 devrait voir naître les FDGDON du Nord (59) et du Pas-de-Calais (62). Ensuite, la FREDON s'est dotée d'un site internet que nous vous invitons à consulter : www.fredon-npdc.com

● **Environnement**

Pour les actions mises en place dans le secteur « préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement », voici les démarches entreprises :

– Étude de la dégradation des molécules phytosanitaires

contenues dans les eaux de rinçage des pulvérisateurs avec un **biobac**, fosse remplie de terre et de matières organiques (paille ou déchets verts...), avec le Jardin botanique de Lille. Cette expérimentation s'inscrit dans la démarche nationale d'expérimentation de traitement de déchets agrochimiques. Le projet est financé par la DIREN et la ville de Lille.

– Diagnostic des pratiques, de plans de désherbage, d'accompagnement technique, de sensibilisation aux méthodes alternatives auprès des communes et des gestionnaires de voirie, sur trois bassins versants suivis par le

GRAPPE Nord Pas-de-Calais. **Une nouveauté cette année sur un des bassins versants : un essai-démonstration de paillage de pieds de panneaux de signalisation et de glissières avec une subdivision de la DDE.**

Cette démonstration a pour objectif de sensibiliser les acteurs non agricoles aux méthodes alternatives de désherbage, sur les secteurs sensibles, où la qualité de l'eau doit être préservée. Des lettres d'information sont diffusées sur deux bassins versants, à destination des communes et des gestionnaires de voirie. Elles permettent de faire passer des messages sur les bonnes pratiques phytosanitaires, sur

la réglementation, la qualité de l'eau sur le bassin versant, les avancées des actions en zones non agricoles sur le secteur...

Pour la Station d'Études sur les Luttés Biologique, Intégrée et Raisonnée, les nouvelles actions programmées pour 2004 sont les suivantes :

– Programme d'actions développé dans le cadre du **Contrat de plan État/Région** (actions financées par l'État et la Région Nord Pas-de-Calais et mises en œuvre par la FREDON Nord Pas-de-Calais, en partenariat avec la DRAF/SRPV) :

- étude de la résistance variétale à la septoriose du blé en situation de réduction d'intrants,

- sensibilisation des agriculteurs à l'importance de l'hygrométrie lors des interventions pour permettre la réduction d'intrants,

- étude de l'intérêt des strobilurines dans le raisonnement de la lutte contre le Piétin verse des céréales,

- essai de lutte raisonnée contre le Mildiou de l'oignon en parcelles irriguées,

- essai de lutte intégrée contre les chenilles défoliatrices sur chou,

- raisonnement de la lutte contre la Mouche du chou,

- raisonnement de la lutte contre le Carpocapse des pommes en situation de deuxième génération,

- acquisition de références sur les charançons phyllophages, les rynchites coupe-bourgeons, les rynchites frugivores,

- recherche de développement de réservoirs d'auxiliaires de pucerons en arboriculture fruitière,

- acquisition de références sur les punaises phytophages sur pommiers,

- synthèse bibliographique sur les plantes réservoirs d'auxiliaires utilisables en espaces verts et en cultures ornementales,

- acquisition de références sur la biologie du rat musqué et la maîtrise de des populations,

– Programme d'actions développé dans le cadre de **programmes interrégionaux** conduits en agriculture biologique (Interreg III Nord Pas-de-Calais/Flandres/Wallonie : VETAB (Valoriser l'expérience transfrontalière en agriculture biologique), Interreg III Nord Pas-de-Calais/Kent Transorganic 2) :

- recherche de méthodes de lutte contre l'Hoplocampe du pommier en agriculture biologique,

– **Développement de la communication au sein de la Station d'Études sur les Luttés Biologique, Intégrée et Raisonnée :**

les travaux de communication seront développés en 2004 avec la participation à des salons, colloques, groupes de travail, la **réalisation de nouvelles fiches techniques illustrées...** Certaines fiches ont pour objectif de synthétiser les résultats des travaux menés au sein de la Station d'Études.

D'autres fiches sont destinées à décrire les auxiliaires, les ravageurs, les maladies des productions régionales.

À ce jour, 19 thèmes de fiches sont déjà disponibles.

Depuis fin 2003, la FREDON Nord Pas-de-Calais réalise également des fiches dans le cadre d'autres actions, comme les études s'inscrivant dans les programmes interrégionaux.

● **Le rat musqué**

En 2004, la FREDON Nord Pas-de-Calais va débiter une étude relative au rat musqué, dans le cadre des travaux menés au sein de la Station d'Études sur les Luttés Biologique, Intégrée et Raisonnée.

Cette étude a pour objectifs d'acquérir des **références sur ce ravageur**, tant sur sa biologie que sur la recherche de méthodes d'évaluation et de méthodes de **lutte alternatives à la lutte chimique**.

Quoi de neuf en Picardie ?

La FREDON est très impliquée dans un programme de développement des pratiques alternatives de régulation des populations de ravageurs sur **pomme de terre**. Ce projet, qui devrait être mené à bien jusqu'en 2006, permet à la Fédération Régionale d'apporter des connaissances en termes de ravageurs au champ (analyse des dynamiques de populations naturelles, échantillonnage au champ, etc.), et en termes d'approche agronomique (suivi phytosanitaire des cultures ...).

Contact en Picardie : Valerie.PINCHON@agriculture.gouv.fr

Et en Basse-Normandie ?

Les FDGDON du **Calvados** (14), de la **Manche** (50) et de l'**Orne** (61) sont principalement occupées à lutter contre les populations de ragondins et à la mise en application de l'arrêté ministériel du 8 juillet 2003.

*NDLR : L'inquiétude, dans ces départements comme partout en France, vient surtout de l'absence de garanties financières données par les pouvoirs publics nationaux ou européens, pour permettre la mise en place de **points de contrôle des populations de ragondins et de rats musqués**. Ces points de contrôle, imposés par la nouvelle législation, doivent permettre d'orienter chaque année les programmes de lutttes collectives mis en place en fonction de l'évolution observée de ces rongeurs nuisibles pour l'agriculture, l'environnement et la santé publique ; ces programmes de lutte s'articulent autour du piégeage, du tir, du déterrage et de la lutte chimique.*

La FDGDON de la **Manche** (50) est aussi investie dans la lutte contre les vols d'étourneaux (laser vert, lance fusées, etc.) à titre préventif. Elle intervient dès que les premiers vols sont aperçus.

● Environnement

La **FREDON** s'investit cette année dans le diagnostic et la formation/conseil en utilisation de produits phytosanitaires dans les ZNA. Elle travaille activement avec cinq mairies et la **DDE** du Calvados. Un diagnostic est effectué et des améliorations de pratiques proposées.

En zones légumières, la FREDON effectue un bilan de qualité des eaux, en partenariat avec les professionnels, le SRPV et la DIREN. À terme, des mesures correctives individuelles et collectives sont proposées dans ces bassins de production sensibles.

● Industrie cidricole

Au vu des dégâts de carpocapses la saison dernière et considérant les exigences de qualité croissantes de l'industrie cidricole, il a été décidé, en collaboration avec les SRPV, les Chambres d'Agriculture et le CTPC, de monter un réseau de surveillance sur les deux régions normandes, basé sur des observations et l'adaptation d'un modèle de prévision à nos latitudes.

● Prévisions

Il est envisagé d'établir un programme particulier d'observation du **Capricorne asiatique** autour des zones industrielles de gros volumes (port d'Honfleur, par ex.), de **Phytophthora** sur végétaux spontanés et sub-spontanés, de la **Chenille processionnaire du pin** et du **Chancre du châtaignier**. Il s'agit de faire un état des lieux de la progression géographique de ces ravageurs.

Contact en Basse-Normandie :
d.philippart.fredecbn@wanadoo.fr

L'ÉVÉNEMENTIEL DES RÉGIONS

Les groupes de travail interrégionaux, mis en place par la FNLO en 2003, se réunissent régulièrement.

● **3 et 4 février 2004**
réunion du groupe de travail « **informatique** », animé par la FREDON Midi-Pyrénées. Réflexion autour de la séparation des réseaux informatiques des FREDON et des SRPV. En collaboration avec le CERIT de Toulouse, comment accéder aux informations du MAAPAR relatives à la réalisation des missions déléguées aux FREDON par le ministère ? Quels systèmes informatiques utiliser ? Avec quels logiciels et utilitaires ? Pourquoi créer un site internet ?

● **11 mars 2004**
réunion du groupe de travail « **ZNA et espaces verts** » animé par la FREDON Bretagne, à Toulouse. Au programme : utilisation des produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles et techniques alternatives de désherbage.

● **26 et 27 avril 2004**
réunion du groupe de travail « **Lutte Biologique, Lutte Intégrée** » coordonné par la FREDON Nord Pas-de-Calais. Cette première réunion a été l'occasion de restituer la synthèse du questionnaire relatif à ces problématiques de luttes biologique et intégrée, transmis précédemment à chaque Fédération Départementale et chaque Fédération Régionale. Cette réunion a permis de définir les priorités au niveau des

travaux à mener par le groupe, la détermination de la fréquence de rencontre, etc.

Un des premiers axes de travail de ce groupe aura pour objectifs de réaliser un guide relatif à la **Protection Biologique et Intégrée en espaces verts**.

● **15 et 16 juin 2004**
réunion du groupe « **Zones Non Agricoles** » animé par la FREDON Bretagne, à Loos-en-Gohelle (Nord Pas-de-Calais)

Le programme de la FREDON Nord Pas-de-Calais est toujours aussi riche, puisqu'elle participe à de nombreuses réunions et manifestations :

– Groupe de travail AFPP (produits naturels le **31 mars 2004** ; commission des moyens alternatifs de lutte le **4 mai 2004**).

– Participation au colloque Production Fruitière Intégrée organisé par le Ctifl, à Balandran le **18 mars 2004**.

– Réunion phytosanitaire en cultures légumières, organisée conjointement par la FREDON Nord Pas-de-Calais, le Pôle Légumes Région Nord (PLRN) et le SRPV Nord Pas-de-Calais. Cette réunion s'est tenue dans les locaux de la FREDON Nord Pas-de-Calais, le **11 mars 2004**.

– Salon Ferme en ville, organisé par la FDSEA du Nord les **28 et 29 mai 2004** à Dunkerque.

– Salon Terres en Fête les **11, 12 et 13 juin 2004** à Arras. Ce salon est organisé conjointement par les Chambres d'Agriculture Départementales de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme.

– Colloque de l'EAPR, du **12 au 16 juillet 2004** à Lille.

– Journées Internationales Techniques et Commerciales pommes de terre, à Villers-Saint-Christophe les **1^{er} et 2 septembre 2004**.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de **Champagne-Ardenne (FREDONCA)** a décidé de mettre en place de nouvelles prestations de service destinées à aider les utilisateurs de produits phytosanitaires (agricoles et non agricoles) à adopter des pratiques raisonnées et plus respectueuses de l'environnement. L'ensemble de ces prestations est rassemblé sous l'appellation **Agri-Viti-Environnement-Champagne Ardenne (AVEC)** mettant en avant les notions d'environnement et d'accompagnement en avant.

Un logo a d'ailleurs été réalisé à l'occasion de la



mise en place de ces nouvelles activités.

suite page 10

L'équipe d'AVEC propose :

- du diagnostic phytosanitaire :
identification ponctuelle de ravageurs et de maladies,

- du suivi de maladies ou de ravageurs à la parcelle,

- du diagnostic des risques de pollutions ponctuelles par les produits phytosanitaires au siège d'exploitation :
diagnostic AQUASITE[®],

- des analyses de laboratoire :
détection d'*Aphanomyces euteiches*,

analyse de résistance du piétin verse,

détection de différents virus des céréales par la méthode ELISA,

- des formations à la reconnaissance des maladies et des ravageurs,



- des formations aux bonnes pratiques phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles.

Les prestations mises en place s'adressent donc :

- aux producteurs agricoles et viticoles,
- aux techniciens (firmes, GEDA, CETA...),
- aux mairies, collectivité territoriales,
- aux particuliers.

ZOOM

Les travaux de la FREDON Nord-Pas-de-Calais en protection des cultures légumières

Mickaël LEGRAND, Tiphaine SAINT-MAXENT
FREDON Nord Pas-de-Calais

En 2003, la FREDON Nord Pas-de-Calais a poursuivi ses études et ses essais en cultures légumières. Les thèmes étudiés sont nombreux : ***Thrips tabaci* sur oignon et sur chou, rouille et mildiou sur poireau, oïdium sur fraisier...** Il faut dire que les besoins de la profession sont importants : les exigences commerciales et réglementaires sur la qualité des produits sont toujours plus importantes et les références techniques ne sont pas toujours conséquentes.

Par ses travaux, la FREDON contribue donc à résoudre les difficultés techniques rencontrées par les producteurs de la région. Il s'agit de mettre au point des méthodes alternatives de protection des cultures.

La FREDON, pionnière dans ce domaine depuis la

création en 1993 de la **Station d'Études sur les Luttés Biologique, Intégrée et Raisonnée**, accompagne ainsi la démarche entamée par le Pôle Légume Région Nord (PLRN) avec le référencement des exploitations légumières et l'évolution de celles-ci vers l'agriculture raisonnée. Nombre des résultats présentés dans le rapport sont d'ailleurs obtenus grâce à la collaboration entre les deux organismes. Le partenariat est similaire sur culture d'endives avec la FNPE même si les conditions climatiques particulières de 2003 n'ont pas permis d'obtenir des résultats significatifs sur le Puceron de l'endive (thème étudié en commun par la FREDON et la FNPE).

La FREDON bénéficie également du soutien et de la collaboration de la DRAF-

SRPV Nord Pas-de-Calais pour les études entrant dans le cadre du **XII^e Contrat de plan État/Région¹**. D'autres études font partie de projets européens. C'est le cas du suivi sur pois réalisé au travers du projet VETAB² « **Valoriser l'Expérience Transfrontalière en Agriculture Biologique** » entre le Nord Pas-de-Calais, les Flandres et la Wallonie.

Il en est de même pour l'étude sur la modélisation des vols de Mouche de la carotte, réalisée dans le cadre du **programme Interreg « Transorganic »²** entre le Kent et le Nord Pas-de-Calais.

Les principales avancées ont été réalisées sur la Rouille du poireau, la Mouche de la carotte, l'Oïdium de la fraise ainsi que dans la recherche de **techniques de maintien des auxiliaires**.

¹ Financement État-Région Nord Pas-de-Calais

² Financement Région Nord Pas-de-Calais-Europe

Pour le premier thème cité, une méthode de lutte raisonnée est à présent applicable par la profession. L'intégration de la tolérance variétale, abordée dès cette année, doit nous permettre d'aller encore plus loin dans la réduction des intrants.

En ce qui concerne les deux thèmes suivants, nous avons testé des modèles informatiques mis au point à l'étranger, lesquels ont donné de très bons résultats dans notre région en 2003.

En effet, ils ont permis de mieux prévoir les développements du ravageur et de la maladie, d'où une réduction du nombre d'interventions phytosanitaires. Enfin, les travaux menés dans la recherche de technique de maintien des auxiliaires ont permis de montrer l'intérêt d'une bande fleurie pour attirer plus précocement et en plus grande quantité les insectes utiles.

Nous avons, par ailleurs, commencé à acquérir des références sur de nouveaux thèmes abordés en 2003, à savoir les ravageurs et maladies du pois en agriculture biologique, les maladies foliaires sur choux et les problèmes de limaces en cultures légumières.



De g. à d., sont assis Madame Odile CREPIN, Directrice de la FREDON Nord Pas-de-Calais, Monsieur Claude REUMAUX, Président de la FREDON Nord Pas-de-Calais et Monsieur Jean-Jacques VERSTRAETEN, Administrateur représentant de la filière « Légumes » au sein de la FREDON Nord Pas-de-Calais.
Crédit photographique et prise de vue : FREDON Nord Pas-de-Calais.

La plupart de ces résultats seront à confirmer ou à retravailler en 2004.

L'intégralité des résultats 2003 est présentée dans le rapport technique cultures légumières de la FREDON.

Certains de ces résultats ont été présentés lors de la **deuxième Rencontre Régionale sur la Protection des Cultures Légumières** organisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, le Pôle Légumes Région Nord et le SRPV Nord Pas-de-Calais.

La rencontre a eu lieu le 11 mars 2004 dans le nouveau bâtiment de la FREDON à Loos-en-Gohelle. Cette réunion a permis de faire le point sur l'évolution de la législation et sur les principales avancées techniques régionales.

L'équipe « cultures légumières » de la FREDON reste à votre disposition pour tous renseignements.

FREDON Nord-Pas-de-Calais et communication : les fiches techniques

Au sein de la FREDON Nord Pas-de-Calais, la **Station d'Études sur les Luttés Biologique, Intégrée et Raisonnée** se consacre depuis 1993 à la recherche et au développement de méthodes alternatives de lutte pour les cultures du Nord de la France, dans le cadre du **développement de l'agriculture durable**.

La DRAF/SRPV Nord Pas-de-Calais, partenaire technique des actions financées dans le cadre du contrat de plan État-Région, apporte son concours scientifique et technique, participe à la définition et pour partie à la réalisation du programme d'actions de la Station.

La diffusion des travaux menés est réalisée au travers de publications, de réunions techniques régionales, de conférences...

Depuis 2000, des fiches techniques illustrées sont également diffusées. Ces fiches sont élaborées dans l'objectif d'**aider les producteurs et les techniciens** à mieux connaître les ravageurs et les auxiliaires des cultures régionales. Elles sont également destinées à diffuser les

résultats des études conduites au sein de la Station d'Études et permettent ainsi le transfert de techniques aux professionnels.

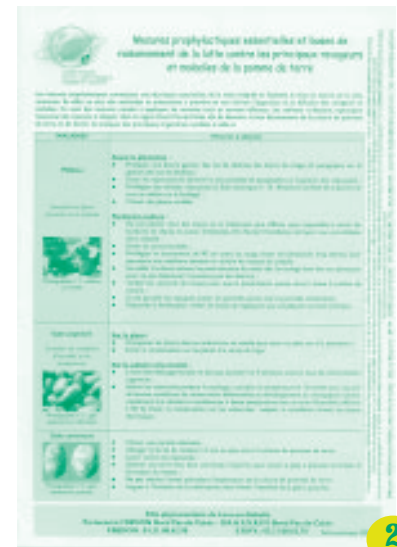
À ce jour, 20 fiches* sont déjà disponibles :
– Parmi les **auxiliaires des cultures**, des fiches ont été réalisées sur les coccinelles, les syrphes, les chrysopes et les parasitoïdes de pucerons et de lépidoptères.



– En **grandes cultures**, une fiche dresse le bilan des maladies du blé transmises par les semences.

– En **pomme de terre**, trois fiches ont été réalisées sur les principales maladies des tubercules, sur la résistance variétale au mildiou sur le

feuillage et sur les mesures prophylactiques essentielles et bases de raisonnement de la lutte contre les principaux ravageurs et maladies de la pomme de terre.



– En **cultures légumières**, six fiches ont été conçues : une fiche concerne les lépidoptères des choux, une autre les pucerons du feuillage de la salade. Sur fraises, les thèmes abordés sont : les pucerons, les acariens ravageurs et leurs prédateurs, les lépidoptères et les ravageurs secondaires.

– En **arboriculture fruitière**, trois thèmes sont disponibles : les punaises utiles de vergers de pommiers, les maladies de conservation des pommes et la tordeuse *Eulia*.

* Ces fiches font partie d'un programme financé par l'État et la Région Nord Pas-de-Calais (XI^e et XII^e contrats de plan) et mis en œuvre par la FREDON Nord Pas-de-Calais en partenariat avec la DRAF/SRPV. Pour les fiches sur la fraise, sur le blé et sur la résistance variétale de la pomme de terre au mildiou du feuillage, l'Europe a apporté un financement complémentaire.

– En cultures ornementales, une fiche restitue l'étude menée sur le développement et la nuisibilité du Puceron du tilleul et deux fiches ont pour thème la Protection Biologique et Intégrée (PBI) sous serres.

Depuis fin 2003, la FREDON réalise également des fiches dans le cadre d'autres actions, comme les études menées dans le cadre de programmes interrégionaux...

Ces fiches sont destinées aux producteurs et aux techniciens et constituent des outils d'informations et d'aide à la décision dans le



Ci-dessus, quelques exemples de fiches techniques :

- 1 « Les coccinelles prédatrices de pucerons ».
- 2 « Mesures prophylactiques essentielles et bases de raisonnement de la lutte contre les principaux ravageurs et maladies de la pomme de terre ».
- 3 « L'Anthonome du pommier, un ravageur à surveiller de près ».

domaine de la santé des végétaux. Ainsi, une fiche a été réalisée sur l'Anthonome du pommier*.

N'hésitez pas à prendre contact avec **Karine PETIT**
Tél. : **03 21 08 62 94**
pour tout renseignement complémentaire.

* Cette fiche a été financée par la Région Nord Pas-de-Calais et l'Europe (programmes interrégionaux II et III Nord Pas-de-Calais/Kent « Transorganic »)

FREDON Pays de la Loire : Mieux connaître le GIRPA **Un laboratoire au service de l'agriculture et de l'environnement**

Gérald GUÉDON
Directeur FREDON Pays de la Loire

Le GIRPA, Groupement Interrégional de Recherche sur les Produits Agropharmaceutiques, est un laboratoire de développement de méthodes analytiques et de dosage de résidus de pesticides dans les productions végétales et animales, dans les corps gras et dans l'environnement (eau, sol, effluents...). Créé il y a maintenant douze ans, ce laboratoire se distingue par sa constitution, par la diversité de ses activités et par sa démarche qualité particulièrement exigeante.

● **Une structure originale**
Le GIRPA associe trois partenaires, la FREDON Pays de la Loire, l'Université d'Angers à travers le Laboratoire des Sciences de l'Environnement

et de l'Aménagement, ce dernier étant intégré depuis début avril à la nouvelle Unité Mixte de Recherche « Paysage et Biodiversité », et le ministère de l'Agriculture,

de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, à travers la DGAL/SdQPV, et implicitement le LNPV (Laboratoire National de la Protection des Végétaux).

Une équipe d'une vingtaine de personnes fait vivre le laboratoire : quinze salariés de la FREDON, trois universitaires, dont le directeur du laboratoire, et deux agents de la DGAL/SdQPV (dont un poste vacant en ce moment).

La gestion du laboratoire est assumée entièrement par la FREDON Pays de la Loire, tant sur le plan juridique que sur le plan financier, administratif et social.

● **Recherche, développement et application : une combinaison gagnante**

Le GIRPA regroupe trois pôles d'activités : la recherche universitaire, le développement et la validation de méthodes analytiques, l'analyse de résidus de pesticides.

Dans le cadre des travaux de recherche avec l'Université d'Angers, le GIRPA s'implique fortement dans des thématiques plus fondamentales. Ainsi, des études sont en cours sur la thématique suivante : transfert et impact des pesticides dans le milieu environnemental.

Tout résidu peut faire l'objet d'un développement de méthode, quelle que soit la matrice. Un des objectifs majeurs du laboratoire est le développement et la validation de nouvelles méthodes de dosage de résidus de pesticides posant des problèmes analytiques, à la demande du ministère de l'Agriculture ou de firmes

phytosanitaires, dans des matrices végétales, d'origine animale ou dans l'eau.

Les validations de méthodes sont réalisées d'après la directive européenne 91/414/CEE du 15 juillet 1991 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et selon le guide SANCO/825/00 rev. 6 du 20 juin 2000, « Guidance document on residue analytical methods ».

Les développements de méthodes donnent lieu à des publications dans des revues scientifiques internationales. Ainsi, depuis 1998, le GIRPA a développé les méthodes d'analyses de l'imidaclopride, du glyphosate, du glufosinate ammonium et de l'éthéphon, en chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse en tandem, dans différentes matrices, ainsi que la méthode de dosage des dithiocarbamates en espace de tête dans les végétaux et l'eau.

Fort de ses compétences scientifiques et techniques et grâce à la performance de ses équipements de haute technologie, en particulier les chromatographes en phase liquide et gazeuse couplés à la spectrométrie de masse en tandem (2 triples quadrupôles et 4 trappes d'ions), le GIRPA développe de nombreuses méthodes analytiques multirésidus dans de multiples matrices.

La recherche et le développement mis en œuvre au GIRPA lui permettent de répondre concrètement à de nombreuses demandes liées à des problématiques de terrain. C'est ainsi que le GIRPA effectue depuis de nombreuses années pour le ministère de l'Agriculture des campagnes nationales d'analyses de résidus de pesticides et de leurs métabolites pertinents. Ces plans de surveillance ont pour objectif l'évaluation, par filière de production, de la situation au champ afin de comparer le niveau de résidus de pesticides aux normes réglementaires en vigueur définies par les limites maximales de résidus (LMR).

Mais le GIRPA est également sollicité pour effectuer des analyses spécifiques et multirésidus dans le cadre du suivi de la teneur en résidus de pesticides dans les eaux de bassins versants, ainsi que dans le cadre d'études de dégradation de produits phytosanitaires dans les effluents viticoles.

De même, le laboratoire réalise des analyses conformément aux principes de Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) dans le cadre de dossiers d'homologation (partie essais résidus) pour le ministère de l'Agriculture et pour les firmes phytosanitaires.

Enfin, il répond à la demande de la profession agro-alimentaire qui souhaite mettre en place un suivi de la teneur en résidus de pesticides de leurs produits.

● **La qualité pour mieux satisfaire les donneurs d'ordre**

La nécessité de fournir des résultats fiables, au sein d'une organisation efficace et impartiale, dans la transparence des méthodes utilisées et dans le respect de la confidentialité inhérente à chaque étude demandée par un donneur d'ordre, imposait une politique de qualité.

En conséquence, depuis 1999, un système d'assurance qualité est effectif. Il est basé sur un manuel assurance qualité, des procédures décrivant de manière spécifiée comment accomplir différentes activités et des modes opératoires normalisés décrivant comment réaliser les opérations techniques.

Un responsable assurance qualité veille au bon fonctionnement du système.

En avril 1999, le GIRPA a obtenu la reconnaissance BPL (décret n° 98-1312 du 31/12/1998). Il est reconnu dans les domaines suivants :

- domaine 5 : études portant sur le comportement dans l'eau, le sol et l'air ; bioaccumulation ;

- domaine 6 : études portant sur les résidus ;

- domaine 8 : méthodes de chimie analytique et clinique.

Cette démarche est actuellement poursuivie par la préparation de l'accréditation par le COFRAC, conformément à la norme NF EN ISO/CEI 17025, pour les deux programmes suivants :

100-1 : analyses physico-chimiques des eaux ;

99-2 : analyses de contaminants chimiques chez les animaux, dans leurs produits et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux.

Résidus de pesticides.

Au sein de la démarche qualité du GIRPA, le personnel technique valide chaque analyse par la réalisation d'un taux de récupération journalier (échantillons témoins dopés avec les produits recherchés), ce qui permet de contrôler, d'une part la robustesse de la méthode analytique et, d'autre part, le bon déroulement du travail journalier au laboratoire.

Chaque série d'analyses est contrôlée en interne et les résultats sont validés par les ingénieurs d'étude. Ainsi, le GIRPA assure la fiabilité des résultats fournis.

Le GIRPA participe à des essais inter laboratoires, organisés par le BIPEA pour l'analyse de résidus de pesticides dans les végétaux et les eaux, et par le FAPAS pour l'analyse de résidus de pesticides dans les corps gras. Il est également membre du groupe de normalisation de méthodes d'analyses de résidus de pesticides de l'AFNOR.

Contacts :

Au GIRPA : 02 41 48 75 70 – girpa.angers@wanadoo.fr

À la FREDON Pays de la Loire : 02 41 73 17 23 – fredon.paysdelaloire@wanadoo.fr

Une aire collective de remplissage/lavage de pulvérisateurs associée à un biobac en Auvergne

Christophe BRAS
FREDON Auvergne

En 2002, la CUMA de Saint-Bonnet Près Riom (63) a sollicité le Groupe PHYT'EAUVERGNE pour trouver une solution à leur problème de remplissage et de lavage des pulvérisateurs.

Ces deux opérations ayant été longtemps réalisées à la fontaine de la place du village, les membres de la CUMA souhaitaient alors construire un système permettant de mieux préserver leur environnement et la ressource en eau.

Le Groupe PHYT'EAUVERGNE a donc décidé de mettre en place une installation de référence à caractère expérimental. La maîtrise d'ouvrage en a été confiée à la FREDON Auvergne. Cette installation est constituée d'une aire de remplissage/lavage associée à un système de traitement des effluents phytosanitaires : c'est-à-dire les eaux de rinçage du pulvérisateur, les fonds de cuve et les débordements accidentels lors du remplissage. Le système adopté sur ce site est le « biobac ». Il s'agit d'un bac en béton étanche rempli d'un mélange terre/paille. Ce mélange, constituant un substrat organique, permet une biodégradation des substances actives phytosanitaires.



C'est un procédé qui consiste simplement à reproduire, en milieu confiné, la dégradation naturelle des produits phytosanitaires qui a lieu au champ après traitement.

L'aire de remplissage/lavage de Saint-Bonnet Près Riom est une installation collective à disposition des dix agriculteurs de la CUMA et agents communaux. Elle mesure 30 m de long et 5 m de large.

Deux potences ajustables permettent rapidement de remplir les pulvérisateurs grâce à un débit de 10 m³/h. Le rinçage se fait à l'aide d'enrouleurs fixés sur chaque potence.

Les écoulements sont récupérés par gravité dans un regard décanteur. Grâce à un système de vannes hydrauliques, une seule manipulation permet de diriger les écoulements soit vers le biobac lorsque l'aire de remplissage/lavage est utilisée, soit, sinon, vers un champ d'épandage pour évacuer les eaux de pluie.

Compte tenu de la quantité importante d'effluents à traiter, le biobac de Saint-Bonnet Près Riom est le plus volumineux de France. Il mesure 20 m de long, 5 m de large et 60 cm de profondeur. Il est protégé



de la pluie grâce à un tunnel serre et les effluents sont répartis à l'aide de trois tuyaux d'épandage posés sur le substrat. L'installation a été opérationnelle pour le début de la campagne 2004.

Tout au long de cette année, la FREDON Auvergne réalisera un suivi technique précis de l'utilisation pour permettre d'éventuelles améliorations.

Des analyses chimiques du substrat seront aussi effectuées afin d'observer la dégradation des molécules phytosanitaires, le biobac faisant partie du réseau de biobacs suivis par le Comité de Liaison Eau-Produits Antiparasitaires (CLEPA).

Financée par la DIREN, l'Europe, la DRAF, le Conseil Régional, la CUMA de Saint-Bonnet Près Riom, Syngenta, Monsanto, BASF, BayerCropscience, le Crédit Agricole, DOMAGRI et Tardiff, cette installation sert dès aujourd'hui de support pédagogique sur le thème des bonnes pratiques phytosanitaires pour l'ensemble des agriculteurs de la région Auvergne.

Une expérience de piégeage collectif en Franche-Comté sur la commune de la Planée

Le campagnol terrestre reste une préoccupation pour les agriculteurs franc-comtois qui exploitent des surfaces localisées sur les hauts plateaux des départements du Doubs et du Jura. Ils utilisent encore de façon majoritaire des appâts à base de bromadiolone pour limiter l'évolution des populations. Cette utilisation systématique est de plus en plus contestée par les associations environnementales qui estiment que les impacts envers la faune sauvage demeurent trop importants. Pour répondre en partie aux exigences de la société civile, depuis 2002, la lutte chimique (à base de bromadiolone) contre ce rongeur n'est autorisée qu'en dessous d'un seuil

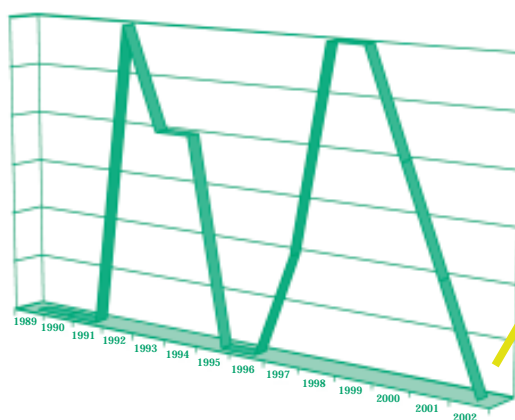
de population égal à 50 % d'intervalles avec présence d'indices (tumuli) de campagnols le long d'une diagonale à la parcelle.

● **Une décision prise dans un contexte particulier**
Au cours de l'automne 2003, la FREDON a réalisé des comptages sur la commune

de la Planée. Un village situé à 950 m d'altitude et qui subit régulièrement des pullulations de campagnol terrestre

Les premiers comptages laissent apparaître un démarrage de cycle, certaines parcelles présentent un seuil d'infestation supérieur à 50 %.

Cycle de pullulation de la Planée de 1989 à 2002



Après deux pics de pullulation (1992 et 1998), les techniciens de la FREDON identifient un nouveau démarrage de cycle dès 2003.

Dans un contexte comme celui-ci, la législation prévoit cependant la possibilité d'autoriser les traitements par dérogation. Ces demandes sont accordées ou refusées par

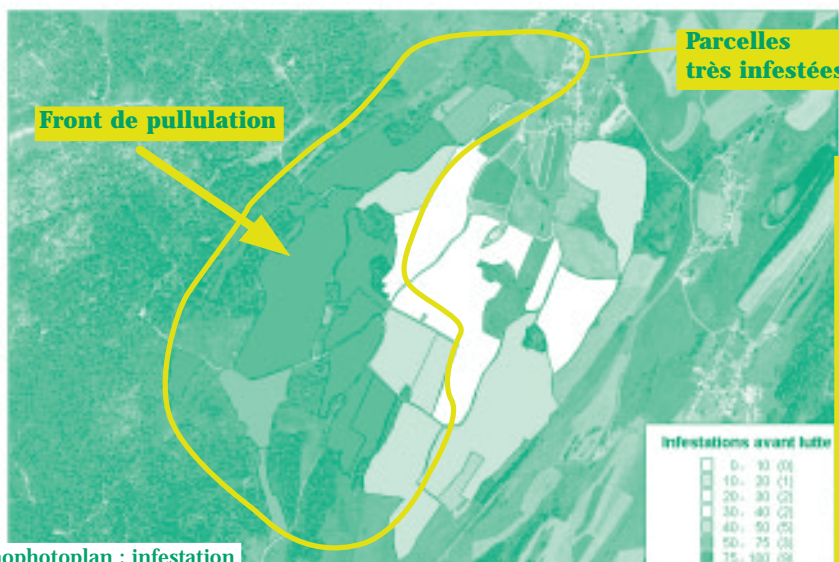
le ministère de l'Agriculture après avis d'un groupe régional d'experts. Ce groupe de travail rassemble un représentant de chacune des deux Chambres d'Agriculture, un scientifique,

un représentant des Associations de protection de la nature, un représentant du Service Régional de Protection des végétaux et un représentant de la Direction régionale de l'Environnement.

Les cinq agriculteurs de la commune décident de réagir afin d'endiguer la pullulation. Avec l'aide de la FREDON, ils déposent une demande de dérogation pour 110 ha, ceux qui sont les plus touchés. De nombreux atouts jouent en faveur d'une réponse positive :

- Le cycle est en phase de démarrage.
- La démarche est collective.
- Le front de progression est identifié, les parcelles de démarrages également.
- Le transect communal est encore faible (moins de 36 % d'indices).

Carte I – Infestation des parcelles inscrites au dossier de dérogation. Les parcelles en dépassement sont localisées sur une partie de la commune. Les autres, non représentés sur la carte, sont très en dessous du seuil (moyenne inférieure à 25 %)



Orthophotoplan : infestation Planée-CT aut 03 avant lutte

Cependant, certaines parcelles sont localisées à l'intérieur d'une Zone de Protection Spéciale et les comptages réalisés par un groupe naturaliste laissent apparaître une forte densité de rapaces (notamment de milans royaux). Les risques envers la faune sauvage sont avérés.

Les représentants de la DIREN et les associations environnementales estiment — vue la faible superficie concernée par la dérogation — qu'il serait plus approprié de recourir à une autre méthode de lutte. Ils proposent le piégeage comme alternative à l'utilisation de la bromadiolone.

● Des agriculteurs sceptiques lorsqu'il s'agit de piéger des campagnols

En Franche-Comté, il n'y a jamais eu de piégeage organisé sur des surfaces aussi infestées (cf. carte). Comment donner une suite favorable aux exigences des associations environnementales ?

Pour répondre à ces interrogations, la FREDON a organisé, le 15 octobre 2003, une rencontre entre les agriculteurs de la commune, deux piégeurs professionnels dont un est l'inventeur du piège TopCat, et deux représentants des associations environnementales.

À la fin, tous les acteurs présents sont d'accord sur le principe de la lutte à basse densité et reconnaissent que le piégeage est une méthode de lutte efficace. Par contre, l'investissement en temps que demande le piégeage

(dans le contexte de la Planée) amène les agriculteurs à se positionner contre cette technique. Ils ne sont pas prêts à lutter autrement que par le recours à la bromadiolone.

● La décision de la DRAF/SRPV et de la DIREN : une décision sans appel

La dérogation est accordée si 40 % des 110 ha demandés en dérogation font l'objet d'une lutte par piégeage. Les agriculteurs décident de s'engager mais auparavant ils sollicitent l'aide de la FREDON et ils demandent aux associations environnementales de participer au piégeage.

La DIREN sollicite la Maison de la Réserve de Remoray située à proximité des parcelles dérogées. Après mûres réflexions, elle décide de détacher une personne à temps partiel et de solliciter des bénévoles.

Sur les 44 ha à piéger, 23 seront piégés par les agriculteurs et la FREDON, 21 par la Maison de la Réserve.

● Un intérêt sur le plan humain qui mérite d'être souligné

Pour la première fois, des agriculteurs, des naturalistes, des chasseurs et des bénévoles se sont retrouvés sur le terrain pour mener à bien une opération de lutte contre le campagnol terrestre.

Les premiers, pour montrer qu'ils n'étaient pas insensibles aux dégâts causés par l'utilisation de la bromadiolone, qu'ils étaient prêts à tester d'autres méthodes de lutte plus respectueuses de l'environnement. Les seconds, pour montrer que les associations ne sont pas là uniquement pour écrire des articles dans les journaux mais aussi pour s'impliquer dans des actions de terrains visant à démontrer l'efficacité de méthodes de lutte alternatives à la bromadiolone.

Les techniciens de la FREDON vont encadrer les opérations de piégeages, dispenser une formation et mettre leurs pièges à la disposition des agriculteurs.

Carte II – Localisation et répartition des parcelles piégées
21 ha piégés par la Maison de la Réserve ; 23 ha piégés par les agriculteurs et la FREDON

Orthophotoplan : Répart. piégeage Planée-aut 03



● Piéger ... et éviter les impacts envers la faune non cible

Pour compléter l'action de piégeage et éviter les impacts envers la faune non cible sur les 66 ha traités chimiquement, les agriculteurs et la FREDON décident d'installer des affaroucheurs

pour éloigner les rapaces et les sangliers. Les associations de chasse sont sollicitées pour pratiquer un agrainage dispersif (méthode qui consiste à déposer des petites réserves de grains

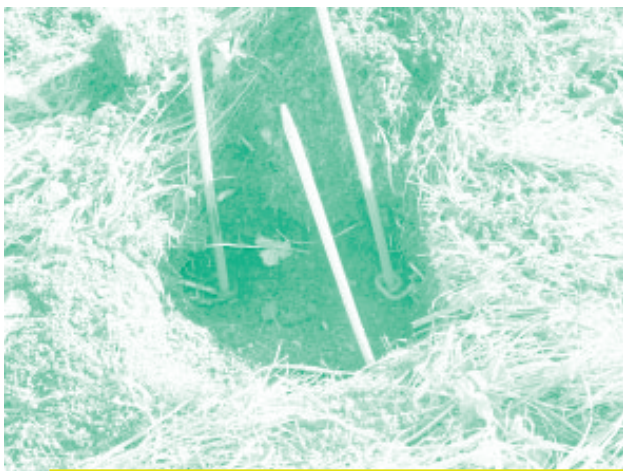
sur un grand nombre de sites afin d'éloigner temporairement les sangliers des parcelles traitées) durant toute la période de traitement.

● Le piégeage : des résultats encourageants mais...

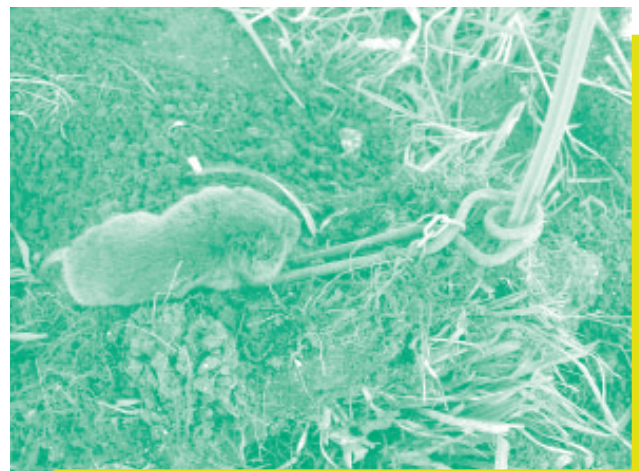
Sur les 23 ha gérés par les agriculteurs, cinq personnes en moyenne se sont relayées sur les parcelles du 3 au 12 novembre. Elles ont utilisé 300 pièges Topcat et 600

pièges pinces (cf. photo). Le nombre de campagnols capturés s'élève à 2 500. Cette action représente 327 heures de travail cumulé.

Le niveau d'infestation a régressé de 30 % en moyenne. Il convient de noter que les conditions climatiques très favorables ont certainement facilité les opérations.



© A. Berne, FREDON



Le piège pince est plus long à mettre en place et nécessite, de la part de l'utilisateur, une bonne connaissance des techniques de piégeage (localisation des pinces, positionnement dans les galeries). Son avantage reste le prix : 1,5 euro pièce.



© A. Berne, FREDON



Là où il faut deux voire trois pièges pinces, un seul topcat suffit. La pose est très rapide et avec ce matériel, une personne devient vite une experte en piégeage. La visualisation des captures est très facile il n'est plus nécessaire de se baisser pour vérifier les pièges (cas du piège pince). Ce type de piège ne modifie pas la galerie, les campagnols se font prendre rapidement. Contrairement au piège pince, le topcat permet la capture des petits campagnols. Un seul bémol, compensé en grande partie par l'efficacité : le prix, il faut compter 32 euros par piège. Les résultats obtenus avec le piège topcat sont deux à quatre fois supérieurs à ceux obtenus avec des pièges pinces.

● Aperçu d'une parcelle de piégeage : un travail technique et exigeant

Le piégeage effectué par la Maison de la Réserve a mobilisé 59 personnes (la plupart bénévoles) totalisant 417 heures de travail. 4 000 campagnols ont été capturés sur une surface de 14 ha. Les 7 ha restants seront piégés dès que les conditions météorologiques le permettront.

Au total, se sont plus de 6 500 campagnols qui ont été piégés sur 37 ha. Au regard des résultats obtenus par les agriculteurs et la FREDON, il faudrait, à un agriculteur seul, 148 jours de travail à raison de 5 heures par jour.



Conditions très favorables
450 pièges
750 pièges pinces
6 500 campagnols

744 heures de travail
Diminution de la charge
indiciaire : - 30 %

● ... Une technique très exigeante en main-d'œuvre sur des exploitations où justement il y en a de moins en moins

Si l'expérience a pu se poursuivre à la Planée, c'est avant tout grâce à l'esprit d'entraide qui s'est instauré dès le départ entre les agriculteurs puis avec la Maison de la Réserve. Sans cette approche collective, le piégeage était voué à l'échec, les agriculteurs n'ayant pas individuellement de temps suffisant à y consacrer.

En partenariat avec la Maison de la Réserve, ils ont organisé une réunion de restitution le 31 mars. Les élus locaux, la DRAF/SRPV, la DIREN, la FREDON,

les organisations professionnelles agricoles et les associations de protection de l'environnement ont tous été invités à participer aux débats sur l'intérêt du piégeage en tant que méthode de lutte alternative à l'utilisation de la bromadiolone.

Après plusieurs interventions, chacun s'accorde à reconnaître l'efficacité du piégeage mais le problème de la main-d'œuvre reste posé. Les agriculteurs estiment qu'il faut passer trop de temps à piéger. Plusieurs personnes ont évoqué la possibilité de réfléchir à l'embauche d'un piégeur communal. À suivre...

● Une approche commune et une question de volonté

Agriculteurs et naturalistes reconnaissent que ce travail colossal n'est bien entendu pas transposable dans les mêmes conditions à l'échelle d'une exploitation.

Le degré d'infestation supérieur au seuil sur la totalité de parcelles est trop élevé pour intervenir raisonnablement et efficacement sur le long terme. Ainsi, ce qui est vrai pour les traitements chimiques l'est aussi pour le piégeage ; c'est à basse densité de campagnols qu'il faut intervenir.

Malgré ces recommandations de bons sens, les agriculteurs

ajoutent qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour appliquer le piégeage même à basse densité. Cela suppose, de leur part, une présence quotidienne au printemps et en automne sur les parcelles afin d'identifier et de piéger les campagnols. Certains rétorquent que c'est une question de volonté, que le piégeage doit s'inscrire dans le fonctionnement de l'exploitation au même titre que le suivi des cultures.

L'expérience de la Planée a permis un rapprochement entre des acteurs qui, au départ, n'étaient pas destinés à se retrouver sur une action commune ayant trait à la lutte contre le campagnol terrestre. Les agriculteurs reconnaissent le bien-fondé du piégeage et estiment avoir beaucoup appris sur le fonctionnement de ce petit mammifère. Ils ne regardent plus leurs parcelles de la même façon. Cependant, ils ne sont pas prêts à engager la totalité de leur surface dans une

démarche unique de lutte par piégeage.

Aujourd'hui, les traitements de printemps sont en train de se mettre en place. Les agriculteurs optent pour un itinéraire technique couplant à la fois piégeage sur les parcelles peu infestées et traitement à base de bromadiolone sur les parcelles plus infestées et en dessous du seuil de 50 %. Ce compromis représente une avancée importante dans la perception des méthodes de lutte à mobiliser.

D'après la FREDON, et suite aux travaux réalisés sur la ZELAC (zone expérimentale de lutte anti-campagnol), le piégeage ainsi que d'autres méthodes de lutte comme le labour, l'alternance fauche-pâture, la lutte contre la taupe.... font partie d'un ensemble de méthodes qui pourraient être mobilisées simultanément sur une même exploitation ou un ensemble de parcelles.

● Pour mettre en œuvre une nouvelle approche de la lutte collective contre le campagnol terrestre

La FREDON étudie la faisabilité d'un contrat de lutte raisonnée. Ce dernier s'apparente à un engagement entre les agriculteurs et la FREDON. Les Chambres d'Agriculture des départements du Jura et du Doubs participent à la démarche. L'engagement repose sur la mobilisation par les agriculteurs de plusieurs méthodes de luttés (voir paragraphe précédent) contre le campagnol. L'objectif étant de ne plus se contenter uniquement de la lutte chimique

Nous nous ferons l'écho de l'avancé du contrat lors d'un prochain numéro.

3W.

Plusieurs fédérations se sont dotées de sites internet.
Nous vous engageons à consulter les adresses suivantes.

Le site de la fédération du Maine-et-Loire (fiches descriptives des nuisibles – rongeurs, oiseaux, insectes, etc.)

www.fgdon49.org

La FDGDON de la Gironde (gestion des stations météorologiques)

www.meteo-agriculture.org

La région Midi-Pyrénées (lutttes collectives, protection raisonnée, agrométéo, formations, etc.)

www.fredec-mp.com

La région Centre (Expérimentation, conseils techniques, clinique des plantes, etc.)

www.fredon-centre.com

La région Bourgogne (vigne, cassis, laboratoires, etc.)

www.fredon-bourgogne.com

La région Bretagne (Conseils de saison, PPNU, EVPP, ZNA, etc.)

www.feredec-bretagne.com

La région Nord Pas-de-Calais (fiches techniques par cultures)

www.fredon-npdc.com

Le site de la Fédération Nationale (rôle, missions, forum, annuaire des fédés, etc.)

www.fnlon.org

Pour réaliser et héberger votre site internet, nous vous proposons de consulter les adresses :

www.magelyos.com
(conception, réalisation)

www.platine.com
(hébergement)

